

SCP

Henri-Luc BOISLEUX
Emmanuel FISCHER

Commissaires de Justice associés


15 Rue de Wissocq - BP 30007

62501 Saint-Omer

☎ : 03 21 38 04 86

☎ : 03 21 38 53 44

✉ : hlib@boisleux-fischer-huissiers62.fr

 Paiement par carte bancaire sur le site web :

<https://www.boisleux-fischer-huissiers62.fr>

Caisse Des Depots Et Consignations
IBAN N°: FR 91 40031 00001 0000118840Y 47
BIC : CDCGFRPPXXX

**ACTE
DE
COMMISSAIRE
DE JUSTICE**

COPIE



COÛT DE L'ACTE

Décret n°2016-230 du 26 février 2016
Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs
réglementés des huissiers de justice

Emolument (Art R444-3 C. Com)	219,16
Honoraires (Art L444-1)	
Honoraire dépassement horaire	75,00
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	301,83
TVA (20,00 %)	60,37
Total TTC	362,20

Acte dispensé de la taxe



Références : 45431 - Tour n° 546
Mandat n° 3 - HLB - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : JEUDI VINGT JUILLET DEUX MILLE VINGT TROIS

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, société Coopérative à capital variable, inscrite au RCS de LILLE-METROPOLE sous le n° 440 676 559, ayant son siège social au 10 avenue Foch à LILLE (59020), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège

EN VERTU :

D'un acte revêtu de la formule exécutoire reçu par Me Collette, Notaire à Ardres en date du 25 novembre 2008, contenant obligation de payer la somme de 97423 € au taux de 6.05 % et la somme de 8250 € au taux de 0 % le tout garanti par une inscription de privilège de prêteur de deniers publié le 23 décembre 2008 Vol 2008 V 2184 et 2185

Je, Henri-Luc BOISLEUX, membre de la Société Civile Professionnelle Henri-Luc BOISLEUX et Emmanuel FISCHER, Commissaires de Justice associés, audiençiers près les Tribunaux de SAINT-OMER (62500), y domicilié 15 rue de Wissocq, soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être rendu ce jour à l'adresse suivante :

5 Place du Huit Mai 1945 à ARDRES (62610)

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

[REDACTED]

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 22 juin 2023.

Etant sur place, j'ai rencontré [REDACTED] que j'avais préalablement averti de mes opérations.

[REDACTED] m'a déclaré que cinq personnes vivent dans la maison, dont trois enfants de 18, 14 et 12 ans.

Elle m'a également déclaré que [REDACTED]

Selon elle, l'immeuble est assuré par la compagnie [REDACTED]

La surface habitable, suivant attestation jointe, est de 94,50 m².

J'ai ensuite constaté ce qui suit :

Il s'agit d'une maison semi-mitoyenne, date des années 50, construite en parpaings pleins recouverts de briques de parement, avec toiture en tuiles.

Le jardin est clôturé et dispose d'une dépendance comprenant trois box. Il y a une terrasse en béton sur l'arrière, un jardin et un verger.

La maison se compose, au rez-de-chaussée, d'une entrée, un WC, un salon-salle à manger, une cuisine et une extension arrière.

A l'étage, on trouve la salle de bains et trois chambres.

Il y a également un grenier et un grand garage.



ENTRÉE :

On y accède par une porte vitrée ancienne en bois peint.

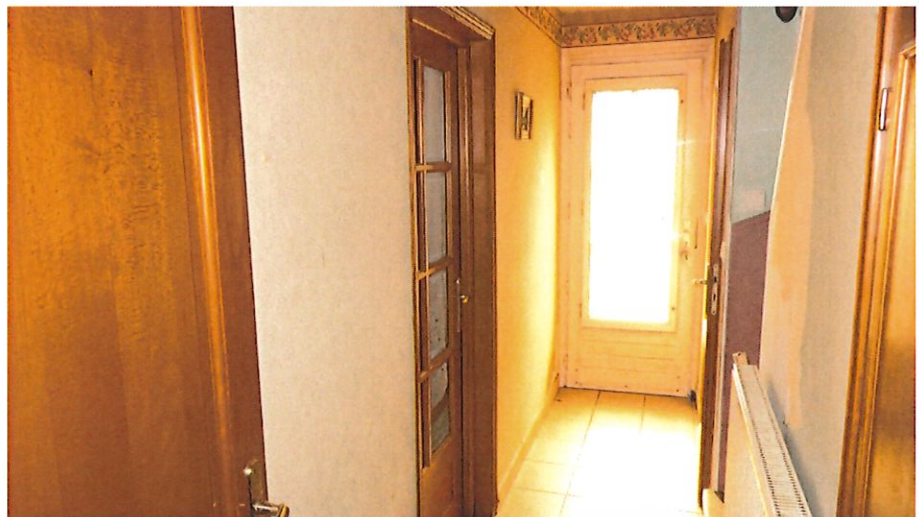
Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont recouverts d'un papier peint à refaire.

La peinture du plafond est également à refaire.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central en acier.

Je constate la présence d'un placard sous l'escalier.



WC :

On y accède par une porte en bois teinté.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont à repeindre.

Le plafond est recouvert d'un lambris stratifié.

La pièce est éclairée par une petite fenêtre ancienne en bois peint, dont la vitre en verre cathédrale est à changer.

La cuvette entartrée est équipée d'une chasse d'eau dorsale.

Le lave-mains est muni d'un robinet mitigeur.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central en partie rouillé.



SALON :

On y accède par une porte vitrée en bois teinté et par une porte en bois teinté.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs et le plafond sont à repeindre.

La pièce est éclairée par une triple fenêtre en bois peint, avec double vitrage et volet PVC à manivelle.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central en acier.



SALLE À MANGER :

La salle à manger se situe dans la continuité du salon.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs et le plafond sont à repeindre.

La pièce est éclairée par une double fenêtre PVC, avec volet en PVC dont la commande est manquante.



CUISINE :

On y accède par une porte en bois teinté.

Le sol et les plinthes sont carrelés.

La partie inférieure des murs est recouverte de carrelage en bon état.
La partie supérieure des murs et le plafond sont à repeindre.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central rouillé sur l'arête inférieure.

Les meubles de cuisine en stratifié sont fortement usagés.

L'évier en émail est muni d'un robinet mitigeur.

Je constate la présence d'une bouche de VMC.





EXTENSION ARRIÈRE :

Le sol et les plinthes sont carrelés.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint, avec des poutres apparentes.

La pièce est éclairée par une double fenêtre en PVC, avec volet à manivelle, et par une baie vitrée également avec volet à manivelle.

Je constate la présence d'une fenêtre de toit dans le plafond.

Cette pièce est chauffée par deux radiateurs chauffage central en acier.

Je constate la présence d'une porte en bois teinté donnant sur le garage.

Présence d'une fissuration verticale dans le mur, à gauche de la porte de garage, jusqu'au plafond.





GARAGE :

On y accède par une porte en bois teinté.

Le sol est constitué d'un béton.

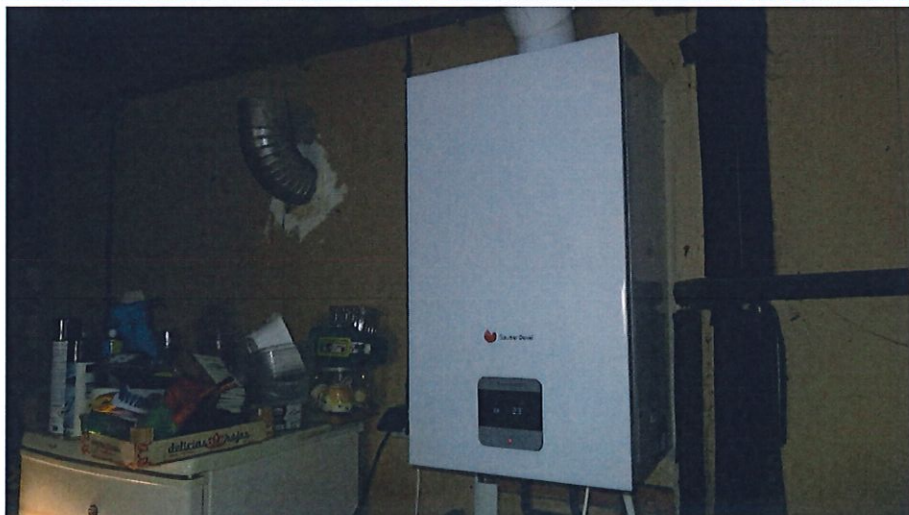
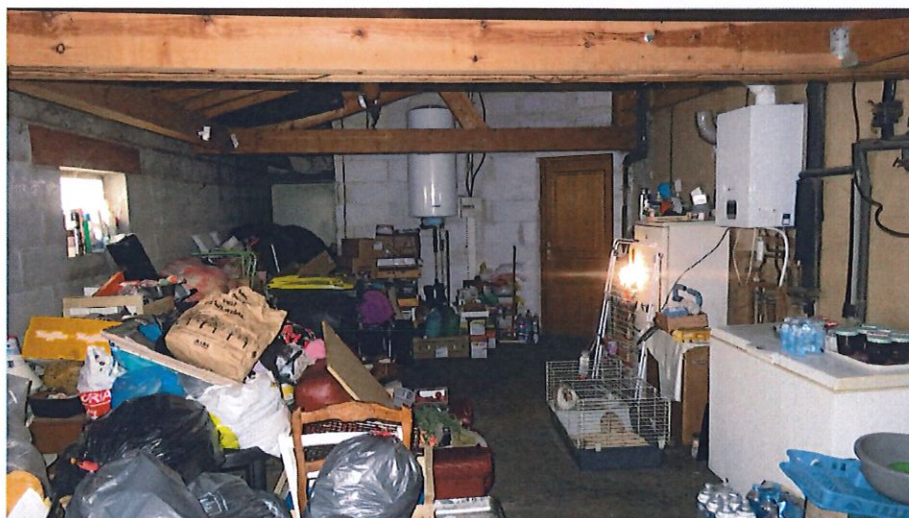
Les murs sont constitués de parpaings.

Le garage est éclairé par deux châssis en briques de verre.

La porte sectionnelle en aluminium est à commande électrique mais ne fonctionne pas actuellement.

Je constate la présence d'un cumulus et d'une chaudière au gaz de ville, de marque SAUNIER DUVAL, à l'état neuf

Une porte métallique à l'arrière donne sur le jardin.



ÉTAGE :

On y accède par un escalier en granit.

Les murs sont recouverts d'un papier peint et d'une peinture, avec présence de coulures d'humidité sur le papier peint.

Je constate la présence d'une rampe métallique et d'un tableau électrique dans un coffret.



PALIER :

Le sol est recouvert d'un balatum mal collé.

La peinture des plinthes en bois est défraîchie.

Les murs sont recouverts d'un papier peint et d'une peinture en bon état.

La peinture du plafond est à refaire.



SALLE DE BAINS :

On y accède par une porte en bois teinté.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

La partie inférieure des murs est carrelée.

La partie supérieure des murs et le plafond sont à repeindre.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central sèche-serviettes.

La pièce est éclairée par une fenêtre en bois teinté ancienne, avec double vitrage brouillé.

Je constate la présence d'un branchement de machine à laver.

Le lavabo colonne est muni d'un robinet mitigeur.

La cabine de douche carrelé est munie d'un robinet thermostatique et d'un rideau.

Je constate la présence d'un placard à deux portes coulissantes.

Je constate la présence d'une bouche de VMC.



CHAMBRE SUR RUE :

On y accède par une porte en bois teinté.

Le sol est recouvert d'un balatum usagé.

Les plinthes sont en bois teinté.

Les murs sont recouverts d'un papier peint à refaire.

Le plafond est taché par l'humidité vers la fenêtre.

La pièce est éclairée par une triple fenêtre ancienne en bois peint à simple vitrage, avec volet PVC à sangle.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central en acier.



CHAMBRE ARRIÈRE À DROITE :

Cette pièce est en tous points identique à la première chambre.

Le plafond est fortement taché par l'humidité.



CHAMBRE ARRIÈRE À GAUCHE :

On y accède par une porte en bois teinté.

Le sol est recouvert d'un balatum usagé.

Les plinthes sont en bois teinté.

La peinture des murs et du plafond est en bon état.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de chauffage central.

La pièce est éclairée par une double fenêtre ancienne en bois peint, simple vitrage, avec volet à sangle.



GRENIER :

On y accède par une trappe avec escalier pliant, dans le plafond du palier.

Le sol est recouvert de plaques d'aggloméré, avec une isolation par laine de verre.

La toiture est recouverte d'un pare-vapeur sur charpente en bois.

Je constate l'absence de moteur de VMC.



EXTÉRIEUR :

La terrasse est constituée d'un béton.

Le jardin avec pelouse et haie est en bon état d'entretien.

Je constate la présence de trois étables en béton, avec toiture en tôles métalliques.





oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 20.07.2023 à 9h00, pour se terminer le 20.07.2023 à 10h30, pour une durée de 1h30.

Henri-Luc BOISLEUX

